



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Protection de la filière apicole contre l'acarien *Tropilaelaps*

Question écrite n° 6382

Texte de la question

Mme Marie Pochon attire l'attention de Mme la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur le risque de l'arrivée imminente de l'acarien *Tropilaelaps*, nouvelle menace pour l'apiculture française. Cet acarien, présent en Géorgie, est désormais aux portes de l'Europe. Afin d'éviter une situation sanitaire semblable à celle du *varroa*, il semble nécessaire, dès à présent, d'élaborer une stratégie efficace et coordonnée avec les syndicats et les structures sanitaires apicoles pour préparer la lutte contre ce parasite particulièrement virulent. Ces dernières semaines, le Parlement a légiféré sur la menace que représente le frelon asiatique à pattes jaunes pour la filière apicole et la création d'un plan national décliné en plan départementaux. Si l'on veut éviter qu'une nouvelle espèce exotique envahissante cause de nombreux dégâts dans les ruchers, on doit d'ores et déjà anticiper et éviter l'apparition de cet acarien sur le territoire français. Ainsi, cette stratégie devrait prendre en compte les dernières avancées scientifiques concernant les méthodes de lutte contre ce parasite et répondre aux attentes des apicultrices et apiculteurs français en matière de moyens de lutte et d'indemnisation. Elle devrait également prévoir, en plus de l'interdiction des importations de reines, essaims et paquets d'abeilles provenant des pays contaminés, l'interdiction d'importation en France et en UE, de reines, essaims et paquets d'abeilles provenant de pays limitrophes de pays déjà contaminés. À cet effet, les contrôles devraient être amplifiés. L'État devrait également soutenir la recherche de solutions pour lutter contre *Tropilaelaps*. Les apicultrices et apiculteurs sont très inquiets de l'arrivée de *Tropilaelaps* qui pourrait devenir un problème sanitaire encore plus grave que le *varroa*, qui fait déjà pourtant de nombreux dégâts dans les ruchers français et dont la lutte représente un défi et des moyens immenses pour le secteur. Aussi, elle l'interroge sur la stratégie de prévention et de lutte envisagée par ses services concernant l'arrivée imminente du *Tropilaelaps*.

Données clés

Auteur : [Mme Marie Pochon](#)

Circonscription : Drôme (3^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6382

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2025